

TOULOUSE, LE 27 AVR. 1981

N^o - 111 CT/GEPAN

NOTE TECHNIQUE N^o7

- COMPTE RENDU DE L'ENQUETE 79/05 -

"A propos d'une rencontre"



GROUPE D'ETUDES
DES PHÉNOMÈNES AÉROSPATIAUX NON IDENTIFIÉS

S O M M A I R E

1. RÉSUMÉ D'UNE ENQUÊTE

- 1.1. PRESENTATION DU CAS - CHRONOLOGIE
- 1.2. ANALYSE DES DIFFERENTS ELEMENTS RECUEILLIS
- 1.3. CONCLUSION DE L'ENQUETE

2. QUE PENSER DE L'HYPNOSE ?

- 2.1. TEMOIGNAGE SOUS HYPNOSE ET PREUVE "UFOLOGIQUE"
 - 2.1.1. Définitions et théories et présence
 - 2.1.2. La narco-analyse et l'hypnose dans le monde judiciaire
 - 2.1.3. Conclusion

CHAPITRE 1

COMPTE RENDU DE L'ENQUÊTE 79/05

Auteurs : D. Audrerie - A. Esterle - M. Jimenez

1.1. PRÉSENTATION DU CAS - CHRONOLOGIE

- 1.1.1. Les 7 et 8 novembre 79
- 1.1.2. Le 9 novembre 79
- 1.1.3. Le 11 novembre 79
- 1.1.4. Le 12 novembre 79
- 1.1.5. Le 18 novembre 79
- 1.1.6. Le 28 novembre 79
- 1.1.7. Le 31 mai et le 1er juin 80
- 1.1.8. Juin 80

1.2. ANALYSE DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS RECUEILLIS

- 1.2.1. Analyse de l'itinéraire
- 1.2.2. Données météorologiques et position des astres
- 1.2.3. Le rôle éventuel du "Tagamet"
- 1.2.4. Analyse de l'évolution du témoignage
- 1.2.5. Les méthodes du GUI

1.3. CONCLUSION DE L'ENQUÊTE

ANNEXES

CHAPITRE 1

COMPTE RENDU DE L'ENQUÊTE 79/05

1.1. PRÉSENTATION DU CAS - CHRONOLOGIE

INDICATIONS PRELIMINAIRES :

Toutes les données qui vont être présentées, ont été tirées des différentes déclarations des témoins, consignées dans les procès-verbaux de la Gendarmerie nationale ou dans les enregistrements (sonores et vidéo) réalisés par les membres du GEPAN et une personne désignée ici sous le nom de M. NORBERT.

Dans ce document, le témoin des observations s'appelle M. LAURENT, ce qui est bien entendu un pseudonyme. Les différents lieux seront désignés de la manière suivante :

- . les agglomérations s'appelleront V1, V2, V3, ...
- . les zones boisées : F1, F2, ...
- . les lieux remarquables (par leur configuration ou les événements auxquels ils sont associés) seront : P1, P2, L1, L2, ...

Afin de faciliter la lecture du résumé chronologique des événements, nous fournissons un schéma descriptif de la région utilisant les conventions indiquées.

1.1.1. LES 7 ET 8 NOVEMBRE 79

Le 8 novembre 1979, vers 15 h 00, un certain M. LAURENT âgé de 44 ans, se rend à l'hôpital de V1. Les consultations sont faites ce jour-là par M. NORBERT, médecin généraliste.

M. LAURENT qui depuis quelque temps possède une petite maison secondaire à V1, raconte qu'il a le souvenir d'avoir vécu des événements insolites, la veille au soir, et se demande si le médicament qu'il prend, du "Tagamet", ne pourrait pas en être la cause.

Ayant entendu le récit des événements, le médecin répond que le médicament ne peut être en cause⁽¹⁾ et pense à une observation d'OVNI : "*Vous avez vécu ce que tout le monde voudrait vivre*". Il téléphone à un certain Ignace (1bis), et demande à M. LAURENT d'attendre la fin des consultations.

(1) A l'époque, il n'y avait aucune contre-indication à l'usage du Tagamet.

(1 bis) Auteur d'ouvrages de science-fiction et Président d'un groupe à caractère privé s'occupant d'ufologie, de parapsychologie... désigné sous le nom de GU1.

Vers 17 h 00, M. LAURENT et M. NORBERT se rendent alors à la Gendarmerie de V4 (dont dépend l'agglomération de V1) pour établir une déposition dont voici les éléments essentiels :

Soir du 7 novembre 1979

Ce soir-là, M. LAURENT occupe seul sa maison de V1. Vers 20 h 20, il prend son véhicule Simca 1100 break pour se promener sur les routes de montagne. Vers 21 h 00, tandis qu'il circule entre V5 et V2, il se trouve à un certain moment dans un virage, près d'un pont aux rampes métalliques. Là, il aperçoit à gauche de la chaussée, à la hauteur des sapins, un brouillard lumineux vert situé au-dessous d'une source de lumière aux contours nets ; cette dernière ne présente pas de structure matérielle distincte.

La lumière phosphorescente lui paraît de forme circulaire, de très grand diamètre ; la source lumineuse est décrite comme très intense, créant aux alentours une sorte de brouillard lumineux.

M. LAURENT constate que le moteur de son auto est arrêté, les phares s'éteignant progressivement. Le véhicule en entier est baigné de phosphorescence, et M. LAURENT ne distingue plus ni le tableau de bord, ni le volant, ni d'autres détails du véhicule.

Le témoin dit être ensuite sorti de son auto, l'esprit totalement vide, et avoir éprouvé le besoin de marquer l'endroit de deux croix tracées avec une pierre blanche. Il fait le tour de son véhicule et constate que la rambarde du pont est d'une couleur ocre qui le surprend. Il passe la main sur le fer qui ne lui paraît pas chaud.

Durant ce temps qu'il ne peut déterminer, il n'a pas eu, dit-il, de sensations olfactives, ni acoustiques. Il remonte ensuite machinalement dans son véhicule avec une impression d'écrasement au niveau de la nuque, des épaules et des articulations, et éprouve des picotements dans le corps. Il dit avoir perdu toute notion d'espace et de temps, comme s'il cessait d'exister.

Il se retrouve finalement dans son véhicule arrêté dans un virage en épingle à cheveux qu'il ne reconnaît pas ; il constate que les phares de son auto sont allumés. Il reprend sa route.

Il voit alors un panneau indiquant une forêt et identifie tous les détails de la route.

Il retourne à V1 en 12 mn. Il est 23 h 20. Il se couche alors et dort 12 heures. Il n'y a eu aucun autre témoin.

A son réveil, M. LAURENT constate un trou d'une heure et demie dans les souvenirs de son emploi du temps et ne s'explique pas comment il a pu aller de son lieu d'observation jusqu'à la forêt où il a repris conscience, sans s'en rendre compte.

M. LAURENT précisera aussi qu'il ne s'est jamais intéressé aux phénomènes surnaturels et qu'il reste sceptique sur ce qu'il a vécu. Il déclarera qu'il est obsédé par l'idée fixe de la nécessité pour lui de retourner à cet endroit.

A la suite de cette déposition, M. NORBERT propose à la Gendarmerie de procéder à une reconstitution qui a lieu le soir-même.

Reconstitution de l'itinéraire suivi par M. LAURENT

Départ de V3 à 21 h 00. Retour à V3 à 01 h 30.

Le trajet suivi débute par la nationale A en direction de V2, et traverse les villages V5 et V6. M. LAURENT précise qu'il ne connaît pas spécialement cette route dont il décrit pourtant à l'avance les détails avec une grande précision. Il dit qu'il n'a pas remarqué tous ces détails durant son trajet vers V2 la veille au soir, et ne se souvient pas être rentré par cette route. Ce degré de précision est constaté avec étonnement par les gendarmes.

Au cours du trajet, M. LAURENT fait part d'une sensation bizarre d'écrasement, qu'il éprouve au niveau du cou, des épaules et des articulations. Cela lui rappelle dans une moindre mesure ce qu'il a ressenti la veille durant le phénomène.

Après V6, en direction de V2, le témoin déclare ne plus rien sentir, et demande aux gendarmes de faire demi-tour. Les détails de la route et de ses abords sont fournis avec exactitude, alors que le trajet s'effectue en sens contraire.

De retour vers V5, l'itinéraire bifurque vers le point P1 où le témoin ne serait jamais allé dans son état normal. M. LAURENT continue à identifier les détails de la route et mentionne 2 véhicules qui auraient retenu son attention la veille au soir, une Ami 6 et une Renault 4. Il dit également avoir vu, ce soir-là, une personne à l'intérieur d'une maison, en train de ranger des objets dans un placard, et décrit les vêtements qu'elle portait à ce moment-là. Le témoin aurait observé tous ces détails en ayant l'impression de voyager à une très grande vitesse.

Le point P1 n'étant pas dépassé lors de la reconstitution, ces derniers détails ne seront pas vérifiés.

La manière dont M. LAURENT décrit l'endroit où il a repris conscience évoque alors pour M. NORBERT la forêt F2. C'est en traversant celle-ci que le témoin reconnaît les lieux (en L2) dans un virage en épingle à cheveux (c'est de cet endroit qu'il retourna chez lui). Le témoin croit se rappeler avoir parcouru 2 fois dans le même sens la route qui traverse la forêt de F2 dans la direction de V5.

Il aurait effectué ces trajets avant de reprendre conscience dans le virage.

La reconstitution s'achève par le retour vers V1, à 01 h 30. Le témoin croit difficilement que 110 km ont été effectués durant cette reconstitution ; il ne comprend pas comment il aurait pu parcourir tout ce trajet la veille puisque selon lui, le niveau de son réservoir d'essence n'aurait pratiquement pas varié, et son compteur kilométrique non plus⁽²⁾.

Le témoin n'ayant pas retrouvé les éléments qu'il juge essentiels (le pont en particulier), il demande aux gendarmes s'il est possible de continuer les recherches.

1.1.2. LE 9 NOVEMBRE 79

Les gendarmes de l'Unité de V4 se rendent au domicile du témoin et vérifient que sa version des faits reste inchangée. M. LAURENT leur paraît effrayé et dépassé par ces événements qu'il ne comprend pas. Une nouvelle tentative de reconstitution est entreprise.

A 14 h 00, les gendarmes et le témoin se dirigent vers le point P1. Le véhicule Ami 6, cité la veille, est retrouvé à l'endroit prévu avant de poursuivre l'itinéraire vers V7. Sur cette route se trouve un restaurant qui correspond à la description de la maison dans laquelle un homme était debout devant un placard. La Renault 4 dont M. LAURENT avait parlé est reconnue près de cette maison.

L'itinéraire se prolonge par la route départementale A qui rejoint V6 et traverse la forêt F1. C'est là que le témoin situe avec précision, en L1, l'endroit où le phénomène se serait produit. Tous les détails concordent, sauf le pont et ses rambardes métalliques qui ne seront pas retrouvés.

Ce même jour, le GEPAN est prévenu vers 16 h 00. Au cours d'une conversation téléphonique, M. NORBERT propose au GEPAN d'assister à une séance d'hypnose qu'il compte organiser avec un hypnotiseur connu de lui (M. NORBERT était alors membre du GU1 . Le GEPAN ignorait ce fait⁽³⁾).

Faisant confiance à M. NORBERT, le GEPAN, après avoir hésité, accepte d'assister à cette séance et rendez-vous est pris pour le 11 novembre 1979.

(2) Ces données "objectives" étaient pratiquement invérifiables (réservoir et compteur avant la soirée du 7 novembre). Ultérieurement, M. LAURENT pour essayer de convaincre le GEPAN, fournira des données falsifiées à ce sujet.

(3) Depuis ces événements, M. NORBERT a quitté le GU1.

1.1.3. LE 11 NOVEMBRE 79

Plusieurs membres du GEPAN se rendent sur place. Ils vont à la Gendarmerie de V4 puis à V1 pour rencontrer le témoin. En arrivant vers 15 h 00, chez M. NORBERT, ils constatent avec surprise la présence d'Ignace.

Confrontés au problème d'un choix immédiat, et ne connaissant les méthodes du GUI et de son Président qu'à travers leur réputation peu flatteuse, les membres du GEPAN, conformément aux principes de la science expérimentale, décident d'assister à la séance.

Ceci devait leur permettre effectivement d'observer directement les méthodes employées par le GUI et de constater le niveau de leurs enquêtes, par rapport aux analyses et informations que le GEPAN allait pouvoir lui-même recueillir.

La conversation précédant la séance apporte quelques informations complémentaires : M. LAURENT se rappelle s'être dit en arrivant en L1 : "la lumière de la Lune est drôlement basse". C'était "d'un diamètre de 25 à 30 m" à "200 m environ" de là où il se trouvait. Il affirmera plus loin que "c'était beaucoup plus gros que la pleine lune... c'était trop près, vert... c'était pas la Lune du tout". Il déclare également qu'il a associé la perception de la lueur à un état éventuel de fatigue. Il précise enfin que les lumières vives le "tracassent" et qu'il n'aime pas regarder longtemps la télévision.

Il réaffirme sa certitude d'avoir été sur un pont "j'étais sûr d'avoir touché la rampe". Il établit une relation entre des troncs d'arbre et des "êtres à forme humaine mais bien grands (...) comme si on avait mis 4 piquets", en ajoutant qu'il ne "croit pas à la science-fiction" (4).

L'hypnotiseur (5) essaye alors "d'endormir" M. LAURENT. Une première tentative dure 20 mn et s'avère être un échec. Avant une deuxième tentative, l'hypnotiseur demande à M. LAURENT à quoi il a pensé. Celui-ci répond que trois noms lui sont venus à l'esprit : MEGAOR, SALOMAR et TALANCE. Selon les gendarmes, ces mots avaient déjà été cités par le témoin au retour de la première reconstitution, le 8 novembre au soir.

(4) Notons que, d'après M. NORBERT, cette question des "formes humaines" avait été évoquée entre lui et M. LAURENT lors de la 1ère rencontre à l'hôpital, sous forme de question suscitée : "je sais ce que vous voulez me demander" ... "vous voulez me demander si j'ai vu des êtres", "en avez-vous vu ?", "bien, il y avait 4 formes, ça pourrait être des arbres, des piquets, des êtres..."

(5) Il s'agit de M. Gaston hypnotiseur attitré du GUI. C'est un spécialiste du spectacle grand public où, sous un pseudonyme, il se fait connaître pour ses capacités de suggestion hypnotique. Au cours d'une récente conférence (27.01.80 - Pierrelatte/Drôme), M. Gaston reconnaitra à 2 reprises que les fantasmes et l'imagination peuvent se présenter dans le discours du sujet hypnotisé (voir aussi Chapitre 2).

La deuxième tentative de même durée n'a pas plus de succès. Le médecin, M. NORBERT, place alors un émetteur de rayonnements α sur la nuque du témoin (les ondes α correspondent à celles du sommeil). L'hypnotiseur peut alors opérer presque instantanément. Toutefois, on peut penser que M. LAURENT était en état de relaxation profonde et non sous hypnose (c'est d'ailleurs l'opinion de M. NORBERT et de M. LAURENT). L'hypnotiseur ne fit alors aucun test à ce sujet.

LA SEANCE D'HYPNOSE - Durée : 1 H

L'hypnotiseur indique au témoin qu'il "va entrer dans un rêve", pour inciter M. LAURENT à "revivre ce qui lui est arrivé le mercredi 7 novembre au soir".

Il lui suggère l'observation d'une pendule dont les aiguilles tournent en sens inverse pour figurer la régression dans le temps, à partir de l'instant présent. L'hypnotiseur demande à M. LAURENT de décrire le cadran (réponse : "blanc") et la couleur des aiguilles (réponse : "mar-ron foncé"), et répétera plusieurs fois que dans "ce rêve, tout est possible".

Le témoin dit voir tourner les aiguilles. Lorsqu'elles marquent 20 h 30, l'hypnotiseur demande à M. LAURENT d'arrêter sa pendule. "C'est mercredi, il est 20 h 30 et vous nous dites où vous êtes".

Le témoin va alors décrire son itinéraire du 7 novembre au soir. Il dit qu'il va de V1 à V3, qu'il connaît très peu la route, qu'il croise une 104 Peugeot rouge dont il va ne donner qu'une partie du matricule. Puis, il dit avoir vu des machines agricoles avant de "rentrer dans ce bois de sapins" et de sentir que quelque chose lui a appuyé sur la tête et sur les épaules. Ensuite, "il y a eu le feu vert, le brouillard" avec toujours ces sensations de picotements par tout le corps. La sortie du véhicule, l'évocation des barres de la passerelle sont décrites comme dans le procès-verbal cité plus haut.

M. LAURENT dit rouler à 40, 60 km/h, parle de chantier de coupe de bois, "et puis il y a MEGAOR sur le panneau" qui est une plaque par terre, cachée, comme un escalier. Quatre plaques, "on dirait du plomb", seraient à 25 m du sol. De bas en haut (cf. dessin) il y aurait écrit MEGAOR 553, puis SALOMAR 555 et TALANCE, avec un signe sur le panneau placé entre MEGAOR et SALOMAR, représentant une sorte de flamme aux couleurs mobiles agréables à regarder. M. LAURENT pourra "observer" ces plaques malgré la lumière qui le gêne car l'hypnotiseur lui suggère de prendre des lunettes de soleil, puisque "dans ce rêve, tout est possible". Il suggère aussi au témoin que "même si vous avez le regard dans une direction vous savez que dans ce rêve vous pouvez tourner la tête et regarder autour de vous".

M. LAURENT parle ensuite de "la maison et l'arbre". Il dit être passé entre les deux et avoir vu la route à côté et "je suis passé à travers les murs".

.../...

20m
α
25m

Mari

Vent Finest
Mare. Brill.

ALANICE

SALOMAR

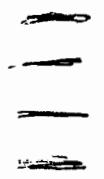


TEGADOR 553

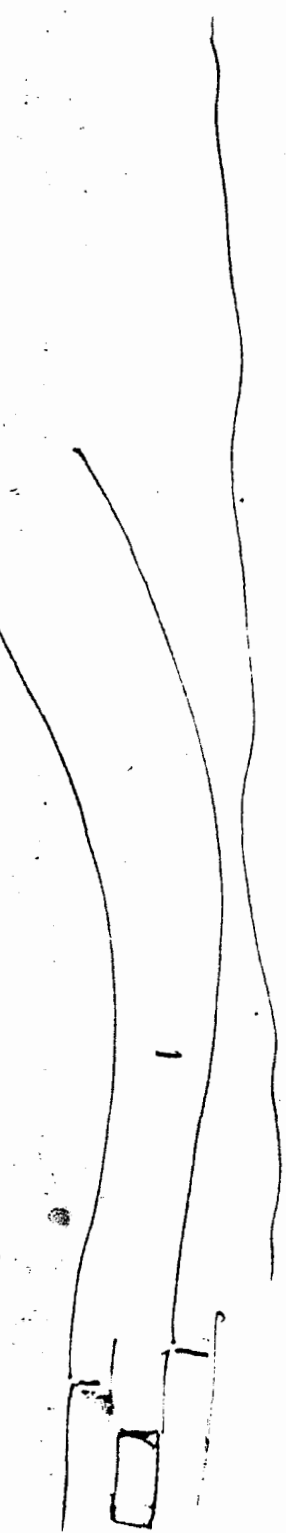
6-7m

Ven Page
transparent

200m



Dessin de M. Laurent
après hydrose



Quand les lumières se sont éteintes, M. LAURENT dit avoir volé avec une forte impression de vitesse. Puis, le témoin déclare "avoir vu les croix". A la question : "les croix que vous aviez faites par terre ?" M. LAURENT répond "je les ai rencontrées, en route... je les ai vues sur la route". Il dit enfin avoir vu les lumières en bas, dans la vallée.

Très agité, M. LAURENT demande avec insistance à l'hypnotiseur "d'arrêter", après avoir évoqué la très grande vitesse de son déplacement : "J'ai pas bougé, tout a défilé...arrêtez ! (2 fois)".

A la demande de l'épouse du témoin, et après avoir suggéré un retour dans le temps présent par le mécanisme inverse de celui de la régression, l'hypnotiseur calme M. LAURENT et le réveille.

APRES LA SEANCE D'HYPNOSE - Résumé

M. LAURENT se réveille en sueur, en se plaignant de maux de tête. Il dessine son observation (cf. dessin, page précédente) du 7 novembre au soir, en situant "l'escalier au milieu du faisceau". Les "4 plaques" deviennent des silhouettes dont 3 s'appellent MEGAOR, SALOMAR et TALANCE ; et les silhouettes deviennent des hommes⁽⁶⁾. "J'ai pas vu leur visage, c'était du gaz". M. LAURENT dit les "avoir vu monter" tous les quatre en même temps, MEGAOR le premier,

La lumière circulaire devient un "appareil, on aurait dit qu'il était suspendu devant les escaliers". Le témoin parlera "d'attraction visuelle demandée par on ne sait pas qui", et de tringles "comme du métal... c'est ça qui faisait le brouillard qu'on avait mis dans la forêt".

M. LAURENT tiendra à ce que son expérience du 7 novembre soit appelée "un rêve", et évoquera un possible voyage "plus loin que le département, en Touraine ou dans le Bourbonnais". Il précise qu'à un moment donné, dans son souvenir, les montagnes ont disparu, il "voyait les lumières en bas, et c'est pour cela que j'ai eu l'impression, avec ma voiture, de voler (...), j'étais sur le plateau".

(6) Question (Ignace) :
"Les silhouettes..."

Réponse (M. LAURENT) :
"Les hommes ?"

Question (Ignace) :
"C'étaient des hommes ou des femmes ?"

Réponse (M. LAURENT) :
"C'étaient des hommes...."

Il parle aussi de son désir de revivre cette expérience *{Ça [la clarté] , j'aurais aimé le revoir... c'est très agréable à voir"}*⁽⁷⁾ et révèle qu'il est "déjà rentré dans une soucoupe volante"⁽⁸⁾, au cours d'une partie de pêche, 3 ans auparavant, "en regardant l'eau qui miroitait", mais en ajoutant plus loin "c'est plutôt un rêve pour moi... c'est un rêve que j'ai fait".

Signalons enfin que M. LAURENT prétend que sa force physique a été décuplée depuis le 7 novembre.

1.1.4. LE 12 NOVEMBRE 79

Une prise de sang est effectuée sur le témoin. Les résultats (Voir en annexe) ne révéleront aucune anomalie. Seule, la mesure du taux de potassium est inattendue, mais cette valeur résulte très certainement d'une erreur de mesure ; un tel taux s'accompagnant de troubles de rythme cardiaque, qui entraîneraient la mort rapide s'ils n'étaient promptement traités. Or, aucun trouble cardiaque n'était constaté chez M. LAURENT.

1.1.5. LE 18 NOVEMBRE 79

Deux membres du GEPAN retournent à V1. Ils recueillent des informations complémentaires auprès de la Gendarmerie, de M. NORBERT et du témoin. L'entretien avec M. LAURENT est accompagné de la passation du test de RORSCHACH. Les résultats et l'interprétation de ce test ne seront pas publiés ici, dans un souci déontologique évident.

1.1.6. LE 28 NOVEMBRE 79

Ce jour-là, M. NORBERT téléphone au GEPAN pour prévenir que M. LAURENT vient de faire une nouvelle observation et que le jeudi précédent (22 novembre) il avait fait une prémonition : quelque chose allait se passer le lundi 26 novembre. Cependant, il n'avait pu donner aucune indication quant au lieu et à la nature de l'événement (imprécision qu'il devait confirmer au téléphone le 28 novembre).

(7) M. LAURENT insiste ici sur la présence d'un interdit du type : "si tu parles, tu ne reviendras plus nous voir", dont la source n'est pas explicitée : "on" le lui interdit.

(8) Il s'agit là aussi d'une question suscitée : "Je sais ce que vous voulez me faire dire", "...", "voulez-vous me faire dire que je suis rentré dans une soucoupe ?"

M. NORBERT avait alors prévenu, avant le lundi 28 novembre, plusieurs personnes dont un collègue, quelqu'un de sa famille et une journaliste en relation avec Ignace.

Comme on le sait, le 26 novembre, survint la "disparition" d'une personne (enquête GEPAN 79/07). Ultérieurement, M. LAURENT multiplia les prémonitions avec un succès très variable.

Déposition de M. LAURENT

Ce jour du 28 novembre, M. LAURENT déclare donc à la Gendarmerie de V4 avoir été témoin d'une deuxième observation en présence, cette fois, d'une voisine.

Alors qu'il discutait avec cette dernière, lui racontant son aventure du 7 novembre, M. LAURENT dit avoir montré du doigt à son interlocutrice, *"une lumière incandescente très vive à 25-30 m au-dessus de la montagne, à 7 ou 8 km sur le plateau de V3. La première minute la lumière s'est légèrement estompée, puis elle est redevenue très vive et argentée"*.

M. LAURENT dit avoir eu très peur et avoir déclaré à sa voisine *"qu'ils l'observaient"*. Il aurait d'ailleurs eu, 20 mn avant que le phénomène ne se produise, l'intuition *"qu'il allait se passer quelque chose"*. Cette impression s'est accompagnée de *"sifflements dans la tête"*, ce qui arrivait fréquemment au témoin pendant la nuit, et ce depuis le 7 novembre.

Le témoin assure que sa voisine *"a très bien vu qu'il s'agissait d'un OVNI et non d'un avion, d'un hélicoptère ou autre objet terrestre"*. Il lui a donc demandé de confirmer ces faits à la Gendarmerie.

Rendu sur place, il prédit aussi qu'un phénomène très important, de même nature que le 26 novembre, se produira dans la nuit du 19 au 20 décembre.

Résumé de la déposition du témoin n° 2

La voisine de M. LAURENT déclare que le comportement de son interlocuteur a changé alors qu'ils conversaient ensemble : *"subitement, il s'est tenu la tête (...). A ce moment-là, il m'a dit : ils arrivent ils arrivent. Je (témoin n° 2) regardais le chemin et il m'a dit qu'ils étaient sur le plateau en direction de V3. Il m'a cité 3 noms dont je ne me souviens pas"*.

Le témoin n° 2 a remarqué 3 boules disposées en triangle⁽⁹⁾, de la couleur d'une lampe électrique, qui se déplaçaient ensemble. L'observation a duré 3 à 4 mn. M. LAURENT aurait rajouté : *"il y a une présence, vous ne pouvez rien"*.

(9) Nous faisons remarquer la différence entre les descriptions des deux témoins.

Les trois boules auraient disparu progressivement. Le témoin précise qu'il ne s'agissait pas de phares de voiture, car il n'y a aucune route à cet endroit.

1.1.7. LE 31 MAI ET LE 1er JUIN 80

De retour sur les lieux, le GEPAN va suivre l'itinéraire parcouru par M. LAURENT le soir du 7 novembre et reconstitué avec les Gendarmes les 8 et 9 novembre au soir. Des mesures sont prises sur les lieux de "l'observation" (voir plus loin).

Interrogé par le GEPAN, le témoin n° 2 se refusera à toute déclaration supplémentaire.

La rencontre avec M. LAURENT ayant permis entre autre de constater une aggravation de son état de santé physique, selon lui, consécutive à son expérience du 7 novembre (se manifestant par des douleurs accentuées à la colonne vertébrale, et l'apparition de psoriasis), la date d'un bilan de santé est arrêtée pour la semaine suivante, au C.H.U. de Toulouse-Rangueil.

1.1.8. JUIN 80

Le bilan médical et psychologique de M. LAURENT est effectué. Les résultats ne seront pas publiés ici, à part quelques informations qui nous paraissent indispensables à une bonne compréhension de ce cas : le bilan psychologique fait apparaître la suggestibilité du témoin ainsi qu'une importante capacité de mémorisation. Notons que ce dernier point pourrait expliquer la précision avec laquelle M. LAURENT se rappelle de nombreux détails de son itinéraire.

Les résultats des examens physiologiques révèlent un état normal.

Aux termes de ces examens, les ennuis de santé de M. LAURENT semblent avoir une origine essentiellement psychosomatique.

1.2. ANALYSE DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS RECUEILLIS

Après le résumé rapide de la chronologie des différentes étapes de ce cas, il faut maintenant examiner de plus près les éléments observés et voir comment ils s'agencent.

Comme nous l'avons indiqué au Chapitre II, cette analyse ne peut porter ni sur le seul environnement physique, ni sur le seul témoignage, mais doit plutôt essayer d'englober l'ensemble des données alors même qu'elles sont parfois de nature différentes et difficilement comparables. Nous avons signalé que M. LAURENT avait été examiné, à sa demande, sur le plan médical. Nous avons donné (volontairement) quelques très brèves indications à ce sujet et nous ne nous y étendrons pas davantage, soucieux de préserver le caractère privé de telles informations.

Les analyses présentées ci-dessous, porteront donc sur les conditions physiques des événements du 7 novembre, ainsi que sur les différents discours, leur contenu, la manière dont ils ont été obtenus et ultérieurement utilisés. Pour ces derniers points en particulier, nous ne donnerons qu'un résumé, les informations disponibles étant trop abondantes pour être intégralement transcrites. Nous nous sommes efforcés de mettre dans ces résumés les points qui nous paraissent être les plus marquants et significatifs.

1.2.1. ANALYSE DE L'ITINÉRAIRE : DISTANCE, DURÉE, ÉLÉMENTS DU PAYSAGE

Il est assez difficile de faire une analyse détaillée de l'itinéraire suivi par M. LAURENT, du fait de la discontinuité des souvenirs et de leur absence d'enchaînement chronologique.

Les points de départ et d'arrivée sont indiqués sans ambiguïté, ainsi que les heures approximatives : V1, 8 h 30 et V1, 11 h 30. Le lieu de la 1ère phase d'observation a été clairement retrouvé (noté L1 sur le plan), de même que le lieu (L2) où le témoin a repris pleinement conscience de lui-même et de son environnement. Le trajet de L2 à V1 est connu, mais l'itinéraire de V1 à L1 et de L1 à L2 n'est pas complètement déterminé.

Outre la phase d'observation proprement dite en L1, le trajet L1, L2, V1 s'accompagne d'une série de souvenirs disparates et isolés (comme des flashes), tels que :

- . une personne debout devant une armoire à l'intérieur d'une maison,
- . des croix par terre ; lors d'une discussion non enregistrée, M. LAURENT parla aussi de "croix en l'air",

.../...

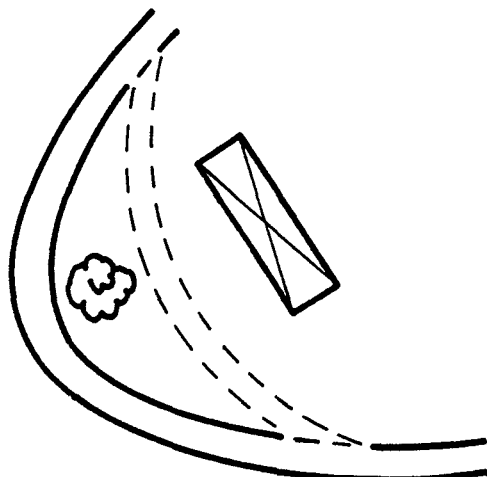
- . des lumières en bas, dans la vallée,
- . passer entre un arbre et une maison, très vite, en voyant la route à côté.... ("Pouvez-vous m'expliquer comment j'ai pu me déplacer si vite, à côté de la route ? ...").

Comme nous l'avons indiqué plus haut, lors des reconstitutions du 8 et du 9 novembre, M. LAURENT a pu remémorer des détails précis sur certaines portions du parcours. En particulier, entre P1 et L1, une maison très isolée a été retrouvée ; elle se trouve au bord de la route sur laquelle donnent deux fenêtres. L'une correspond à une salle de café qui était très probablement éteinte le soir, vers 9 h 00. L'autre correspond à une cuisine, au fond de laquelle, face à la fenêtre, se trouve une armoire. M. LAURENT, passant en voiture vers 21h00 au mois de novembre, a dû avoir son attention attirée par la fenêtre éclairée qui était alors l'unique source lumineuse du paysage. Il a très bien pu "photographier" l'image ainsi perçue à quelques mètres de lui alors qu'il passait sur la route. L'enquête auprès des propriétaires n'a pas pu déterminer si quelqu'un, ce soir-là, était devant l'armoire ouverte ; c'est normal étant donné la banalité du geste.

De plus, entre V6 et V5 et entre V5 et L2, le relief accidenté fait que la route surplombe les vallées en plusieurs endroits. Ces vallées sont orientées vers le Sud, et nous avons pu vérifier que, la nuit, les lumières des maisons des hameaux et des villages sont parfaitement visibles, au loin, nettement en contrebas de la route.

Tout au long de ces routes, se trouvent éparpillés quelques calvaires ainsi que des transformateurs de l'EDF, parfaitement visibles et de tailles assez imposantes. De plus, près de V5, au sommet d'une colline isolée qui surplombe le village, se trouvent trois gigantesques croix qui sont parfaitement visibles d'en bas, au niveau de la route. Un peu plus loin, avant P2, un grand calvaire de 4 m surveille la route.

Enfin, entre V5 et L2, juste avant F2, se trouve une ferme située à l'intérieur d'un large virage de la route. Entre la ferme et la route se trouve un arbre et l'espace entre cet arbre et la façade de la ferme est aplani et gravillonné.



Ce passage entre l'arbre et la maison est de toute évidence couramment utilisé par les engins de la ferme et la confusion, de nuit, entre la route et ce passage est très facile.

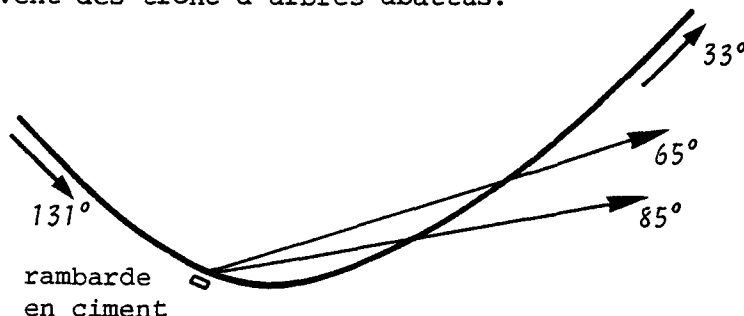
Ainsi, le paysage contient de très nombreux éléments que l'on peut mettre en relation avec le discours de M. LAURENT (tout au moins le discours des premiers jours, jusqu'en décembre 79). La description de ces éléments reste fidèle (ce qui permet de les reconnaître), mais s'accompagne d'un profond sentiment d'étrangeté que le caractère peu original des situations et configurations ne suffit pas à expliquer.

Quant à l'itinéraire lui-même, nous l'avons étudié en suivant les différentes routes et en relevant les kilométrages et les durées. Nous en fournissons le tableau et le plan dans les pages suivantes.

D'une manière générale, il s'agit de routes très sinueuses et accidentées, souvent pentues (les durées ne sont pas toujours les mêmes dans les deux sens). Une conduite vigoureuse donne une moyenne d'une cinquantaine de kilomètres à l'heure. Il est sans doute possible d'aller un peu plus vite mais le temps indiqué par M. LAURENT pour son retour* de L2 à V1 (12 mn pour 23 km, soit 115 km/h de moyenne) paraît quasi impossible. Le trajet suivi pour l'enquête représente le plus court chemin entre les trois lieux clés : V1, L1, L2 et V1. Il a été parcouru en 1 h 50 mn au total. Par rapport à l'horaire de M. LAURENT (départ 8 h 30, retour 11 h 30) il y a donc 1 h 10 mn d'indétermination. Mais M. LAURENT n'a probablement pas suivi le plus court chemin. Il s'est d'ailleurs présenté en L1 en venant du carrefour (V6,V5) et nous venant de P1.

Il reste à préciser le paysage en L1. Il s'agit, en venant du carrefour (V6,V5) de l'entrée d'un virage où la route passe de l'azimut 131° ($\pm 1^\circ$) à 33° ($\pm 1^\circ$). A l'entrée du virage, se trouve une rambarde basse en ciment (mais pas de pont métallique). C'est là que M. LAURENT déclare avoir fait son observation.

Le phénomène lumineux était alors visible entre les directions de deux poteaux électriques (65° et 85°) au-dessus des arbres (conifères) de la forêt qui entoure la route à cet endroit. A l'intérieur du virage, se trouvent des troncs d'arbres abattus.



Vu de l'entrée du virage, la cime des arbres, entre les directions 65° et 85° Nord, varie de 13° à 20° de site.

* en pleine conscience.

TRAJET	DISTANCE (km)	DUREE (mn)	VITESSE (km/h)
V1 → V3	7.5	9	50
V3 → V5	5.5	8	41
V5 → P2	5.6	5	67
P2 → carrefour P1,V6	0.75	1	45
Carrefour P1,V6 → P1	3.2	4	48
P1 → carrefour V7,V6	7.5	10	45
Carrefour V7,V6 → L1	3.6	5	43
L1 → carrefour V6,V5	3.6	5	43
Carrefour V6,V5 → carrefour V6,P1 ..	12.9	14	55
Carrefour V6,P1 → carrefour L2,V3 ..	6.5	8	51
Carrefour L2,V3 → L2	9.7	12	48.5
L2 → carrefour L2,V3	9.7	14	41.5
Carrefour L2,V3 → V3	5.3	6	53
V3 → V1	7.5	9	50
Plus court chemin de V1 à L1 : V3 → V5 → P1 → L1	39	42	56
Plus court chemin de L1 à L2 : L1 → (V6,V5) → V5 → L2	32.7	39	50
Plus court chemin de L2 à V1 : L2 → V3 → V1	22.5	29	46.5

TABLEAU DE MESURES
RELEVES LORS DE LA RECONSTITUTION DU GEPAN

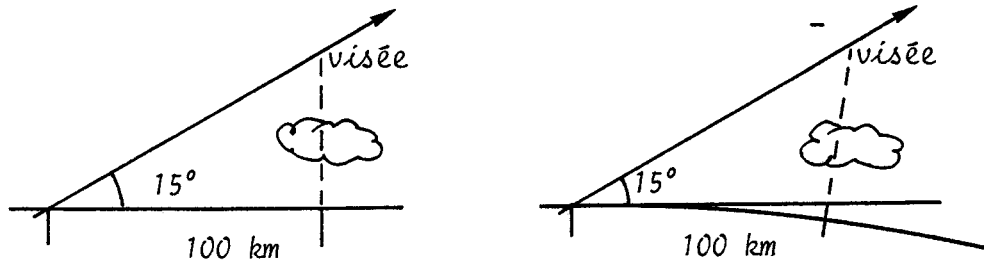
.../...

1.2.2. DONNEES METEOROLOGIQUES ET POSITION DES ASTRES

Il n'y a pas de station météorologique dans le département, mais nous avons pu recueillir les données essentielles dans tous les départements d'alentour. Il ressort de l'enquête que le temps était couvert à l'Est, ainsi qu'au Nord-Ouest et dégagé au Sud, avec une excellente visibilité de 30 à 50 km.

Il faut noter que la situation nuageuse est restée stable durant toute la soirée du 7 novembre 79, et que d'une station située à 40 km au Nord-Ouest, a été observé une "magnifique couronne autour de la Lune". Les nuages les plus élevés vers l'Est (+ 100 km) étaient des altocumulus à 3000 et 4000 m (voir graphiques ci-dessous).

Un calcul rapide nous apprend que pour un site de 15° , à une distance horizontale de 100 km, l'altitude correspondante est de 26,8 km (27,7 km en comptant la courbure de la Terre). La visée dans cette direction n'est donc en aucun cas gênée par les nuages.



La position des astres est fournie par les cartes du ciel, avec les conventions couramment utilisées au CNES. La carte partielle (demi-ciel) correspond à une visée dans un azimut donné. L'heure de l'observation en L1 n'étant pas exactement connue, nous donnons la carte du demi-ciel à 20 h 00 TU, 20 h 30 TU et 21 h 00 TU (une heure de moins que l'heure légale française). Il apparaît à l'évidence que la Lune, presque pleine, était visible près de la cime des arbres entre les directions de 65° et 85° , en L1 (voir Annexe 3).

M. LAURENT pouvait difficilement ne pas voir la Lune dans son champ de visée, dans la direction du phénomène lumineux qu'il a observé. Notons aussi que sa première réaction fut alors de penser à la Lune ("basse" et "bizarre"). Ajoutons que la forme lumineuse principale dessinée par M. LAURENT est ovale (cf. § 5.1.3).

.../...

Il semble donc que :

- * d'une part, aux lieux et heures de l'observation M. LAURENT pouvait difficilement ne pas voir la Lune, au niveau des arbres,
- * d'autre part, que certains détails de son discours correspondent bien à la description de celle-ci.

1.2.3. LE ROLE EVENTUEL DU "TAGAMET"

Couramment utilisé dans le traitement de l'ulcère à l'estomac, le TAGAMET a pour principe actif la Cimétidine.

Une étude des publications médicales⁽¹⁰⁾, envoyée par le Laboratoire de fabrication SMITH KLINE & FRENCH, signale que ce Laboratoire a reçu, jusqu'en novembre 78, 57 rapports faisant état de confusions mentales liées au traitement par la Cimétidine.

L'analyse des publications reçues nous renseigne plus précisément sur les effets secondaires toxiques dus à la Cimétidine (cf. liste page suivante) pour une population d'une vingtaine de patients d'âges compris entre 2 mois et 83 ans (dont une dizaine de moins de 50 ans). Ces effets toxiques ont été constatés après une période allant de quelques heures à 24 jours après le début du traitement à la Cimétidine. La possibilité de tels troubles est donc bien reconnue.

L'équipe du Dr. SCHENTAG a défendu l'hypothèse selon laquelle les états confusionnels associés à l'usage de la Cimétidine sont liés à sa concentration dans le sang. Toutefois, MM. FLIND et ROWLEY-JONES qui travaillent pour le Laboratoire SMITH KLINE & FRENCH contestent la valeur statistique de ces résultats.

De plus, M. ILLINGWORTH a montré que des sujets soumis à un surdosage de Cimétidine, ne présentent pas nécessairement de changements apparents de l'état mental. Enfin, le chiffre de 57 rapports semble trop faible au fabricant (par rapport aux millions de patients qui absorbent ce médicament) pour justifier autre chose qu'une mention⁽¹¹⁾ incluse dans les contre-indications, à propos des états de confusion qui peuvent survenir chez des patients d'un certain âge ou déjà malades - (spécialement ceux qui ont un fonctionnement rénal défectueux).

(10) Les références des articles composant cette documentation se trouvent en Annexe 1.

(11) Mention "sous presse", en février 80 et présente dans le Vidal 80.

EFFETS SECONDAIRES OBSERVES
SUITE A L'ABSORPTION DE CIMETIDINE

- Somnolence, léthargie
- Agitation
- Episodes de confusion mentale
- Irritabilité
- Perturbation de la parole
- Désorientation spatio-temporelle
- Syndrome dépressif
- Vertiges
- Angoisse
- Tentative de suicide
- Toxicité cérébrale
- Hallucinations visuelles
- Déshabillage involontaire
- Agnosie
- Coma
- Affaiblissement de la vision
- Délire affabulatoire
- Troubles de mémoire
- Douleurs musculaires
- Diarrhée

Rappelons que M. LAURENT (44 ans) a absorbé du TAGAMET depuis le 19 octobre ; 19 jours séparent donc le début du traitement de l'émergence plausible des effets secondaires toxiques du médicament (désorientation spatio-temporelle, douleurs musculaires, hallucinations visuelles, troubles de mémoire). Si une telle réaction de la part du témoin ne peut être considérée comme parfaitement établie, il est difficile d'en écarter l'éventualité.

1.2.4. ANALYSE DE L'EVOLUTION DU TEMOIGNAGE

Dans ce cas particulier, les membres du GEPAN ont obtenu un nombre considérable de déclarations du témoin, qui fournissent une riche série de versions de l'observation et des sentiments de M. LAURENT par rapport à celle-ci. Ces différentes versions s'étaient sur six mois.

Ces différentes déclarations peuvent être étudiées dans son sens évolutif :

- . qu'est-ce qui change ?
- . qu'est-ce qui persiste ?
- . qu'est-ce qui disparaît ?

Ces évolutions peuvent être analysées sous l'angle de ce qu'elles dévoilent des rapports entre le témoin et son témoignage, directement par les sentiments avoués, indirectement par les interprétations qui peuvent rendre compte des changements dans le contenu du témoignage d'observation.

Nous ne citerons ici que les premiers niveaux des axes principaux de cette analyse. Nous ne rentrerons pas dans l'interprétation détaillée de ces changements qui fait appel à des éléments d'ordre psychologique à caractère privé.

- Evolution dans le sens de la surestimation, précision et surabondance des détails contenus dans le témoignage d'observation.

A titre d'exemples, nous pouvons citer :

- . la forme lumineuse qui selon les premières déclarations ne permettait pas de "*distinguer une quelconque structure matérielle*", devient pourtant rapidement un "*appareil*", une "*machine*" ;
- . son "*très grand diamètre*" se précise ("*25 à 30 m*") et augmente ("*35 m*") ;
- . la distance témoin/stimulus diminue de 200 m à 50 m ;

.../...

- l'imprécision des quatre formes ("*ça pourrait être des arbres, des piquets, des êtres*") est rapidement levée ("*silhouettes, êtres à forme humaine, hommes*")
Leurs détails, d'abord flous ("*j'ai pas vu leur visage*") se dessinent de plus en plus : "*des hommes très grands, supérieurs à 2 mètres, ..., ils parlaient, ..., étaient à 4 ou 5 mètres, ..., vêtus d'une tunique, ..., avaient de beaux visages, des cheveux très longs et des yeux en amande*" ;
 - les trois mots sans signification : "*megaor, salomar et talance*" sont d'abord placés sur trois des quatre marches, puis deviennent les noms de 3 ou 4 êtres. Un quatrième mot "*cragonor*" apparaît ensuite pour compléter le quatuor.
- Projection progressive sur le phénomène de l'impression d'étrangeté de l'expérience :
 - la lecture de la 1ère déclaration du témoin montre un grand désarroi face au sentiment d'étrangeté et d'irréalité avec lequel M. LAURENT a vécu son expérience. L'analyse de cette déclaration fait paraître que ce sentiment se rattache bien plus à la façon dont le témoin a perçu les éléments de la situation et s'est perçu lui-même qu'à l'environnement physique. Cela est confirmé par l'enquête : beaucoup d'éléments qui avaient été rapportés par le témoin avec un caractère d'étrangeté ont été par la suite retrouvés (cf. 5.2.1. et 5.2.2) et constituent en fait des détails tout à fait banaux ;
 - L'analyse de l'évolution du témoignage montre que cette étrangeté sera de plus en plus extériorisée vers le contenu de l'observation. En termes de processus perceptifs, l'étrangeté passera du perceveur au stimulus perçu. Deux exemples étayent cette interprétation :

Exemple 1 :

Le tableau de bord et le volant de la voiture de M. LAURENT qui n'étaient "*plus distingués*" par celui-ci selon ses premières déclarations auront simplement disparus selon les dernières : "*il n'y avait plus de tableau de bord et de volant*".

Exemple 2 :

La cessation temporelle de plusieurs processus sensoriels devient une absence de stimulation : "*durant ce laps de temps, je n'ai plus eu de sensations ni olfactives, ni acoustiques*" se transforme en "*l'engin ne faisait pas de bruit et n'avait pas d'odeur*".

.../...

- Atténuation progressive du caractère irréel du phénomène : l'étude de l'évolution des rapports explicites entre le témoin et son témoignage permet de compléter l'interprétation dans le sens d'un oubli du caractère subjectif, au profit d'une "mise en réalité" du phénomène. Rappelons les principales phases :
 - . d'abord, M. LAURENT considère que son expérience pourrait être une hallucination, due à un effet secondaire du TAGAMET ;
 - . cette hypothèse n'étant pas confirmée par M. NORBERT, le témoin relègue son expérience au statut de "rêve", dénomination qu'il fera remarquer aux enquêteurs : *"je l'appelle le rêve"* ;
 - . finalement, cette dernière hypothèse sera éliminée dans ses dernières déclarations : *"malheureusement, ça n'était pas un rêve"* (M. LAURENT conservera toujours le terme "impression" pour plusieurs éléments secondaires).
- D'autres changements apparaissent conjointement avec l'oubli de l'appellation "rêve" : l'un est l'élimination d'un facteur "irréel", englobé dans la "mise en réalité" du phénomène, les autres sont les données nouvelles qui "confirment" le témoin dans le bien-fondé de cette réalité.:
 - . la passerelle -ou pont- apparaissant dans toutes les déclarations de M. LAURENT, est recherchée longtemps de façon obsédante par celui-ci dans l'endroit où s'était déroulée son expérience. C'est le détail qui lui fait douter de la réalité du phénomène ; *"il manque cette passerelle...c'est là où est mon doute"*. Or, suite à sa deuxième observation, M. LAURENT déclarera que cette passerelle devait faire partie de l'engin. Il ne s'en préoccupera plus. Il n'en a plus besoin.
 - . la deuxième observation et les "prémonitions" qui apparaissent vers la même époque, sont interprétées par le témoin comme des preuves a posteriori de la réalité de sa première observation.
- Tous ces éléments ne peuvent être compris sans considérer une donnée importante des rapports entre le témoin et son expérience, qui ne change pas au long des dépositions et apparaît toujours comme le sentiment le plus précis de M. LAURENT : *"je me suis demandé si je n'étais pas fou" ... "j'ai peur d'être fou"*.
- Cette analyse chronologique du témoignage de M. LAURENT, vu sous l'angle de son rapport avec son expérience, fait apparaître de façon générale, une première phase où la plupart des éléments sont fournis. Par la suite, ces éléments subiront une transformation, parfois lente, qui révèle un processus de "mise en réa-

lité" physique du contenu initialement flou de l'observation, accompagnée d'une élimination de l'irréalité du phénomène et du caractère subjectif de l'étrangeté.

Nous comprenons ce processus dans le sens de l'effort développé par une personne qui, ne pouvant admettre son sentiment d'étrangeté et d'irréalité que comme un symptôme de folie, échappe à l'idée d'être fou en rendant le phénomène "matériel" et en y projetant l'affectivité de son vécu. Cette échappatoire n'est acceptée que comme compromis ultime à une problématique dont les solutions premières (le pouvoir "hallucinogène du TAGAMET" par exemple), n'avait pas trouvé d'écho dans l'environnement du témoin.

1.2.5. LES METHODES DU GU1

Assistant à la séance d'hypnose du 11 novembre, chez M.NORBERT, le GEPAN a pu observer directement les méthodes d'enquête du GU1. D'autres informations utiles concernant les agissements de cet organisme se trouvent consignées dans un livre publié en avril 1980.

Le Président du GU1 y relate l'enquête faite auprès de M. LAURENT, ses interprétations et ses conclusions. A l'évidence, il ressort de cette rédaction que non seulement le GU1 n'a pas eu d'autres actions de recherches et d'enquête que la séance d'hypnose, mais encore que le discours de M. LAURENT sous hypnose y est déformé, voire falsifié⁽¹³⁾.

Examinons tout d'abord la manière dont s'est déroulée cette séance.

1.2.5.1. Séance d'hypnose

(Le 11 novembre 1979). Il n'est pas facile de juger de la valeur "objective" d'un discours prononcé sous hypnose ; dans le Chapitre suivant, cette question est abordée plus en détail.

(13) Ce livre contient beaucoup d'autres erreurs et falsifications sur d'autres sujets. Mais le présent chapitre ne concerne que l'affaire de M. LAURENT. Nous ne nous intéresserons pas, pour l'instant, aux autres aspects du livre.

Rappelons seulement que les applications "classiques" de l'hypnose (anesthésie, psychothérapie, amnésie, effets post-hypnotiques) sont fondés sur la suggestibilité qui est un élément essentiel du rapport particulier entre l'hypnotiseur et l'hypnotisé. Bien au contraire, la valeur informative du discours sous hypnose supposerait l'absence de suggestion venant de l'hypnotiseur. Ceci nécessiterait, de sa part, une attitude pour le moins adaptée à cette recherche particulière.

Or, l'hypnotiseur du GU1, tout en disant à M. LAURENT qu'il va "revivre" son expérience, suggère à celui-ci des situations qui ne sont pas celles de son vécu antérieur. Par exemple, l'induction dans l'esprit du témoin de la présence d'une pendule pourtant fictive, aura pour effet de lui permettre d'en fournir une description précise (les aiguilles "marron foncé") et d'en verbaliser le pseudo-fonctionnement. M. LAURENT donnera ainsi, à la demande, une heure précise à chaque étape du début de son trajet et une erreur chronologique viendra s'introduire dans le discours, le temps revenant sans raison en arrière à une occasion au moins. Rappelons que le soir du 7 novembre, M. LAURENT n'avait ni montre, ni horloge de bord. Une évaluation erronée de distance interviendra aussi, M. LAURENT déclarant sous hypnose qu'il est passé à 500 m du point P2 (au début du trajet, en pleine conscience), alors que ce point est à moins de 5 m de la route.

De même, l'hypnotiseur précise au témoin que *"dans ce rêve tout est possible"*. Ainsi, il lui suggère le port *"de lunettes de soleil"* pour mieux discerner les détails. A un autre moment, il lui *"donne"* la faculté de tourner la tête et de regarder autour de lui, *"même si son regard est dans une autre direction"*. Les fonctions imaginatives sont ainsi systématiquement stimulées sans la moindre prudence.

Signalons d'ailleurs que la pratique de la suggestion et de l'induction directe est courante au GU1 et ne se limite pas à l'hypnose. Ignace distribue systématiquement ses livres (qui sont en vente un peu partout) aux personnes qu'il rencontre, témoins ou non.

1.2.5.2. Utilisation du discours sous hypnose

On trouve dans le livre publié en avril 80, par Ignace, (cf. enquête GEPAN 79/07) une narration très interprétative de cette séance d'hypnose. Une imagination certaine y est mise au service de la (bonne ?) cause extra-terrestre. Il s'ensuit une déformation du discours du témoin, dont voici quelques exemples (on pourra consulter pour comparaison les analyses du GEPAN en 5.2.1. 5.2.2., etc...).

Rappelons qu'après la séance d'hypnose, le témoin déclare que dans son "rêve", il voyait les "lumières en bas dans la vallée", et avait ainsi l'impression de "voler avec sa voiture".

Or, Ignace rapporte que :

"Gamma-Delta* est invité à pénétrer dans la "soucoupe" qui décolle, prend de l'altitude, survole la vallée ; les villages et leurs lumières sont nettement visibles. Gamma-Delta est inquiet, puis effrayé en constatant que l'appareil pique vers une première maison de modeste apparence. Son inquiétude fait place à la terreur lorsque l'engin traverse la maison comme si elle avait été une fumée !" (p. 81-82)

De même l'observation rapportée par M. LAURENT d'un homme en train de ranger des objets dans un placard, devient (p. 82) :

"La coupole poursuit son vol et traverse une seconde maison (...). Et, manifestement, cet homme n'a absolument pas conscience qu'un fantastique appareil est en train de traverser sa demeure et son propre corps (...). Singulière manipulation de l'espace-temps là aussi !"

Indubitablement (p. 144) :

"Gamma-Delta (...) ne nous décrit pas autre chose : la traversée de deux maisons par l'engin *transdimensionnel* à bord duquel il fut temporairement enlevé !"

Toujours selon Ignace, il s'agit là de la réalisation d'un scénario d'un de ses ouvrages d'anticipation écrit sous "induction psi" émanant -c'est bien évident- "des intelligences du dehors agissant sur certains chercheurs et écrivains..." (p. 143).

Un dernier exemple d'interprétation infondée du discours de M. LAURENT : quand celui-ci dit "Arrêtez ! Arrêtez !" à la fin de la séance d'hypnose, Ignace fait part au lecteur de la signification de ces paroles selon le GU1 (p. 82) :

"Nous avons cru d'abord qu'il voulait que l'on arrête la séance d'hypnose ; c'est seulement plus tard qu'en analysant les enregistrements et leur chronologie, nous avons compris⁽¹⁵⁾ : cette supplication s'adressait en fait à ceux qui pilotaient l'engin".

1.2.5.3. Des méthodes très particulières

Les interprétations pour le moins étonnantes du discours du témoin doivent être regardées en rapport avec un autre fait qui les complète et les sous-tend : l'absence de toute autre forme d'investigation sur le terrain.

* Ignace désigne M. LAURENT sous le nom de GAMMA-DELTA
(15) Nous pas.

Bien évidemment, cette absence totale de toute vérification des dires du témoin (ou du médecin, à propos du TAGAMET) correspond à la logique d'une démarche de croyant (c'est-à-dire diamétralement opposée à la logique de la science expérimentale) : le discours du témoin est posé d'emblée et a priori comme le compte rendu exact d'un vécu authentique et désormais indiscutable. Il ne reste plus qu'à l'interpréter en fonction de la croyance et il est alors superflu, car dangereux pour cette croyance, d'examiner aussi une réalité plus objective, directement observable et vérifiable. La confrontation avec le réel fait peur.

Suggestion hypnotique, absence d'enquête, déformation des données ... M. LAURENT n'en sera pas dupe : invité par le GU1 à une grande réunion de "contactés" - en janvier 1980, il en reviendra écoeuré par tous ces "branquignoles". M. LAURENT a d'ailleurs constamment refusé les invites du GU1 à participer à une exploitation commerciale de son histoire, en prenant part, par exemple à des conférences. L'argent n'intéresse pas M. LAURENT.

Pour conclure sur les méthodes du GU1, il nous reste à signaler une contradiction flagrante : le 11 novembre 79, après la séance d'hypnose, M. LAURENT hésitait à continuer à parler. Ignace lui dit alors (enregistrement du GEPAN) :

"Je comprends qu'il y ait un interdit pour quelqu'un qui ferait de la publicité là-dessus, pour vous nuire, etc..."

"Mais nous, on va pas le publier demain matin dans la presse ; c'est parce que nous sommes des chercheurs, chacun dans notre genre, dans notre goût... oui, c'est pas pour dire : nous, on a un gars qui, que, etc..."

Ce n'est pas le lendemain matin, mais deux semaines après que le même Ignace publiait dans un journal du 28 novembre 1979, un long article dont une bonne part (350 mots environ) étaient consacrés à l'affaire de M. LAURENT.

Cinq mois plus tard, Ignace récidivait sur de nombreuses pages dans le livre déjà cité avec les principes de rigueur décrits ci-dessus.

1.3. CONCLUSION DE L'ENQUÊTE

Comme on le voit, il s'agit d'une affaire complexe où les éléments abondent. Il n'est pas facile d'en tirer une conclusion claire, les interprétations possibles de ces éléments n'étant pas toutes cohérentes et compatibles entre elles. Pourtant, quelques aspects ressortent avec force :

- * la présence de la Lune presque pleine parfaitement visible dans la direction d'observation du témoin ;
- * la reconnaissance dans le paysage de nombreux éléments des premiers discours du témoin.

D'autres aspects ont pu avoir une influence plus difficile à évaluer :

- * usage du TAGAMET ;
- * rôle possible des méthodes du GUI, délibérément fondées sur la suggestion et la stimulation des fonctions imaginatives.

Enfin, il reste des éléments dont l'interprétation est de toute façon délicate. C'est le cas de l'observation du 28 novembre 1979, avec un deuxième témoin : le manque de cohérence des deux témoignages ne suffit pas à éliminer ces données. Il n'en reste pas moins que des reflets dans le ciel en fin d'après-midi, peuvent provenir de beaucoup de phénomènes connus.

Nous avons donc là l'exemple d'un ensemble d'événements où interviennent les quatre pôles d'observations, les quatre sommets du tétraèdre (Note Tech. 3 - Chap. 2) ainsi que leurs inter-relations. Il apparaît clairement à l'analyse que "l'environnement psychosocial" peut avoir une influence prépondérante sur le comportement du témoin et l'évolution de son discours. Les données du problème s'en trouvent alors déformées. Il est donc indispensable d'englober dans l'analyse tous les observables (environnement physique, inter-relations témoin/discours, environnement psychosocial, etc...) pour déceler la nature du stimulus initial.

Dans le cas de cette enquête, ces analyses conduisent à la conclusion qu'il n'y a pas, dans l'ensemble des données recueillies, d'élément pour penser que M. LAURENT aurait pu vivre un phénomène extraordinaire mettant en oeuvre des influences ou interactions autres que celles actuellement connues par la Science.

DOCUMENTATION SUR LE TAGAMET

BARBIER J.PH, HIRSCH J.F,
Confusion mentale chez un malade traité par la cimétidine
Nouv. Presse Méd., 1978, 7, 1484

BERAUD J.J, MONTEIL A.L, MUNOZ A, MIROUZE J,
Confusion mentale au cours d'un traitement par la cimétidine
Nouv. Presse Méd., 1978, 7, 2570

BUNODIERE M,
Cimétidine : complications neuropsychiques
Nouv. Presse Méd., 1978, 7, 1387

DEHENEFFE Y, REYNAERT M, TREMOUROUX J,
Confusion mentale au cours de pancréatites traitées par cimétidine
Nouv. Presse Méd., 1978, 4303

DELANEY JC, RAVEY M,
Cimetidine and mental confusion
Lancet, 1977, II, 512

FLIND AC, ROWLEY-JONES D,
Mental confusion and cimetidine
Lancet, 1979, Feb. 17

GRIMSON TA,
Réactions to cimetidine
Lancet, 1977, 1, 858

ILLINGWORTH RN, JARVIE DR,
Absence of toxicity in cimetidine overdosage
British Med. J., 1979, 1, 453-454

JAMES W, JEFFERSON MD,
Central nervous system toxicity of cimetidine : a case of depression
Amer. J. Psychiatry, 1979, 136, 346

MC MILLEN MA, AMBIS D, SIEGEL JH,
Cimetidine and mental confusion
New Eng. J. Med., 1978, 298, 284-285

MENZIES-GOW N,
Cimetidine and mental confusion
Lancet, 1977, 2, 928

MEREDITH TJ, VOLANS GN,
Management of cimetidine overdose,
Lancet, 1979, Dec. 22/29

NELSON PG,
Cimetidine and mental confusion
Lancet, 1977, 2, 928

PETITE JP, BLOCH F,
Synotrome dépressif au cours d'un traitement par la cimétidine
Nouv. Presse Méd., 1978, mars 31,

QUAP CW,
Confusion : an adverse reaction to cimetidine therapy
Drug Intell. Clin. Pharm., 1978, 12, 121

RONBINSON TJ, MULLIGAN TO,
Cimetidine and mental confusion
Lancet, 1977, 2, 719

SCHENIAG JJ, CALLERI G, ROSE JQ, CERRA FB, DEGLOPPER E, BERNHARD H,
Pharmacokinetic and clinical studies in patients with cimetidine-associated
mental confusion
Lancet, 1979, Jan. 27

A N N E X E 2

* Résultat de l'analyse de sang de M. LAURENT,
effectuée sur la demande du Dr. NORBERT,
le 14 novembre 1979.

LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

N° d'Enregistr. XXXX
N° d'agrément XXXX

Téléph. XXXXXX
C.C.P. XXXXXXXX

XXXXXX
PHARMACIEN
Diplôme de Sérologie

XXXXXXX
PHARMACIEN
Ex-Interne en Pharmacie
des Hôpitaux
Ex-Chef de Laboratoire
à la Faculté

le14.....NOVEMBRE.....1979

ANALYSE N° XXXXXXXXXXXX

M r LAURENT

Examen pratiqué à la demande du Docteur : NORBERT

SANG

UREE..... 0,28 g/1000

GLYCEMIE..... 1,06 g/1000

CHOLESTEROL 2,50 g/1000

ACIDE URIQUE 77 mg/1000

TEST AU LATEX NEGATIF

REACTION DE WAALÈR ROSE..... NEGATIVE

PROTEINES C REACTIVE..... REACTION NEGATIVE

IONOGRAMME

NA..... 143 meq

K..... 6,8 meq

CL..... 100 meq

ELECTROPHORESE DES PROTEINES

PROTIDES..... 74 g/1000

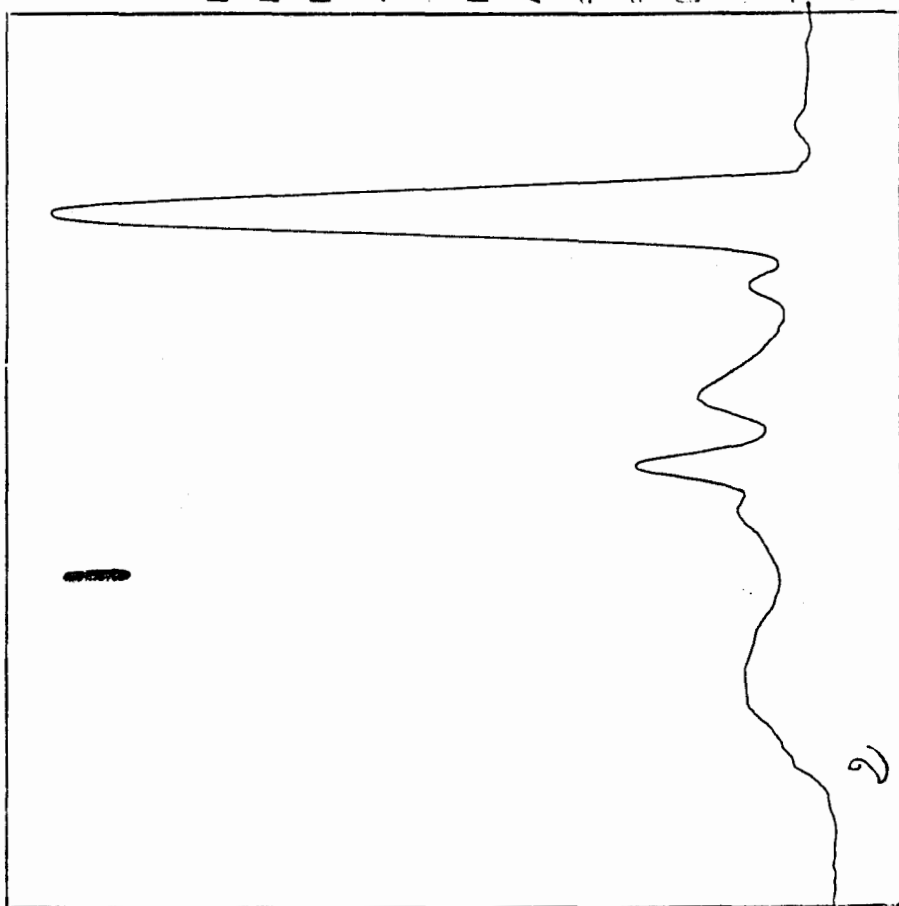
ALBUMINE..... 62 %

ALPHA 1..... 4 %

ALPHA 2..... 9 %

BETA..... 12 %

GAMMA..... 13 %



Nom: LAURENT
 Prenom:
 Date: 14.11.1979
 N: XXXXXXXXXXXX
 Protides Totaux : 74 g/1000
 Albumine: 62 %
 z₁ glob: 4 %
 z₂ glob: 9 %
 β glob: 12 %
 γ glob: 13 %
 Rapport A/G :

C.G.A. - Sebja - Conformation REF: LIT 01



ANNEXE 3

- * Carte du ciel
du mercredi 7 novembre 1979 - 20 h 00 TU

- * Carte du ciel
du mercredi 7 novembre 1979 - 20 h 30 TU

- * Carte du ciel
du mercredi 7 novembre 1979 - 21 h 00 TU

OBS

LATITUDE NORD (DEC) XXXXX

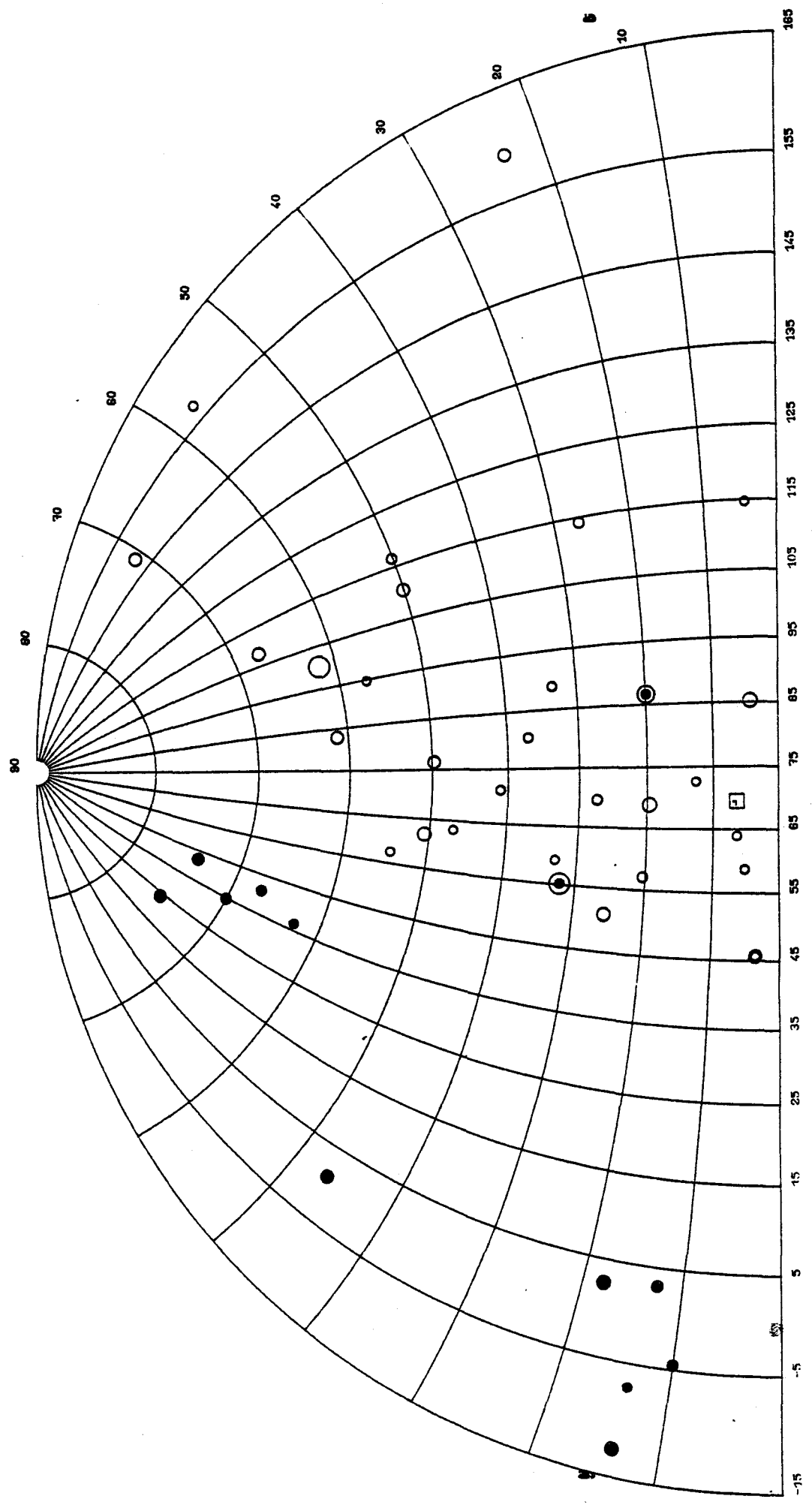
LONGITUDE EST (DEC) XXXXX

DATE D OBSERVATION MERCREDI 7 11 1989 A 00 H 01 M 0 S TU

DEC	SOLEIL	LUNE
AZIMUT	287.04	69.54
SITE	-37.97	6.45

FRACTION DE LUNE ECLAIREE 0.85

ALTITUDE DE L OMBRE AU ZENITH(KN) 1712.424



OBS

LATITUDE NORD (DEG) XXXXX

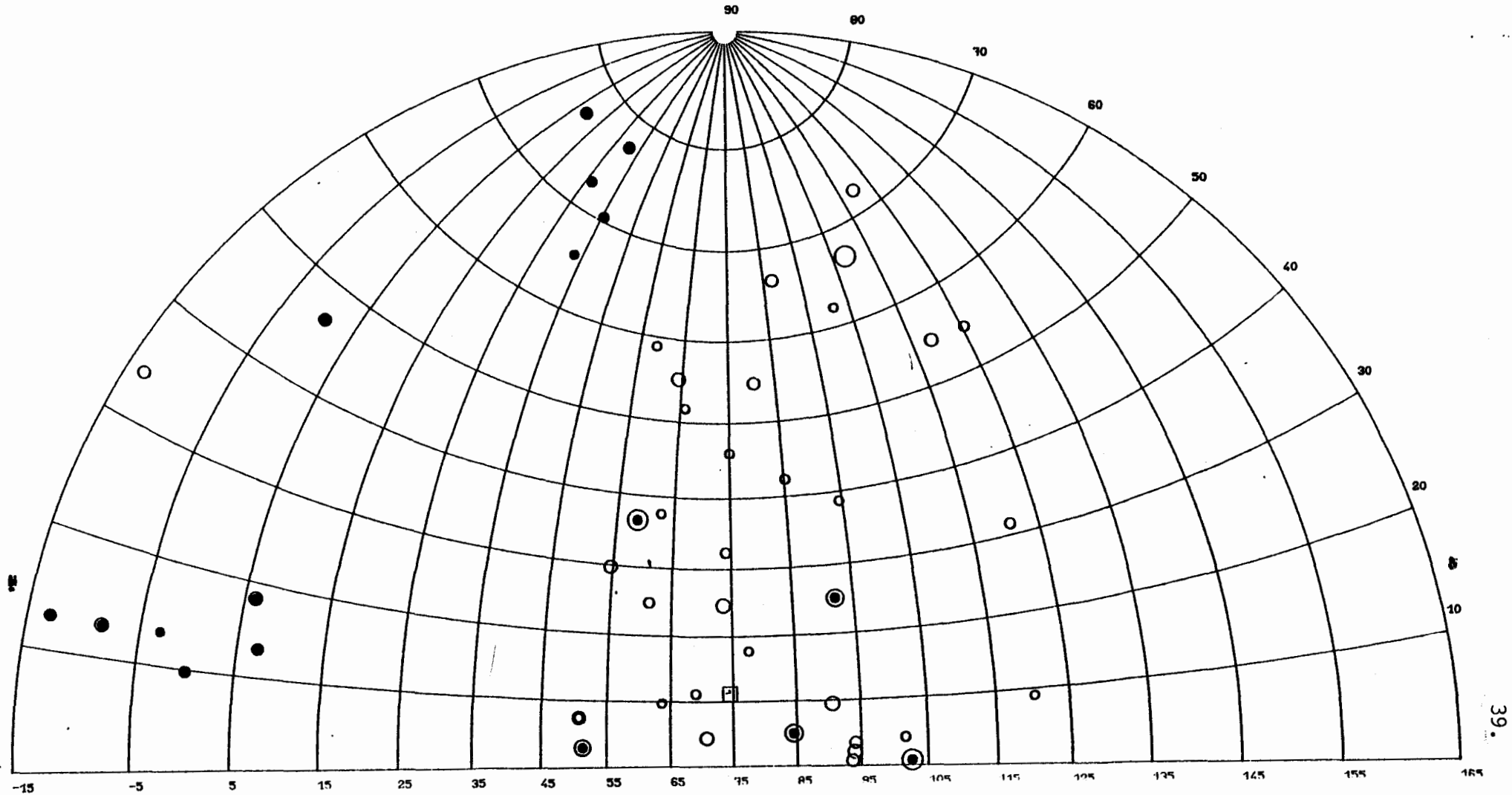
LONGITUDE EST (DEG) XXXXX

DATE D OBSERVATION MERCREDI 7 11 1978 A 20 H 30 M 0 S TU

DEG	SOLEIL	LUNE
AZIMUT	293.98	74.48
SITE	-42.87	11.25

FRACTION DE LUNE ECLAIREE 0.84

ALTITUDE DE L OMBRE AU ZENITH(KM) 2323.938



OBS

LATITUDE NORD (DEG) XXXX

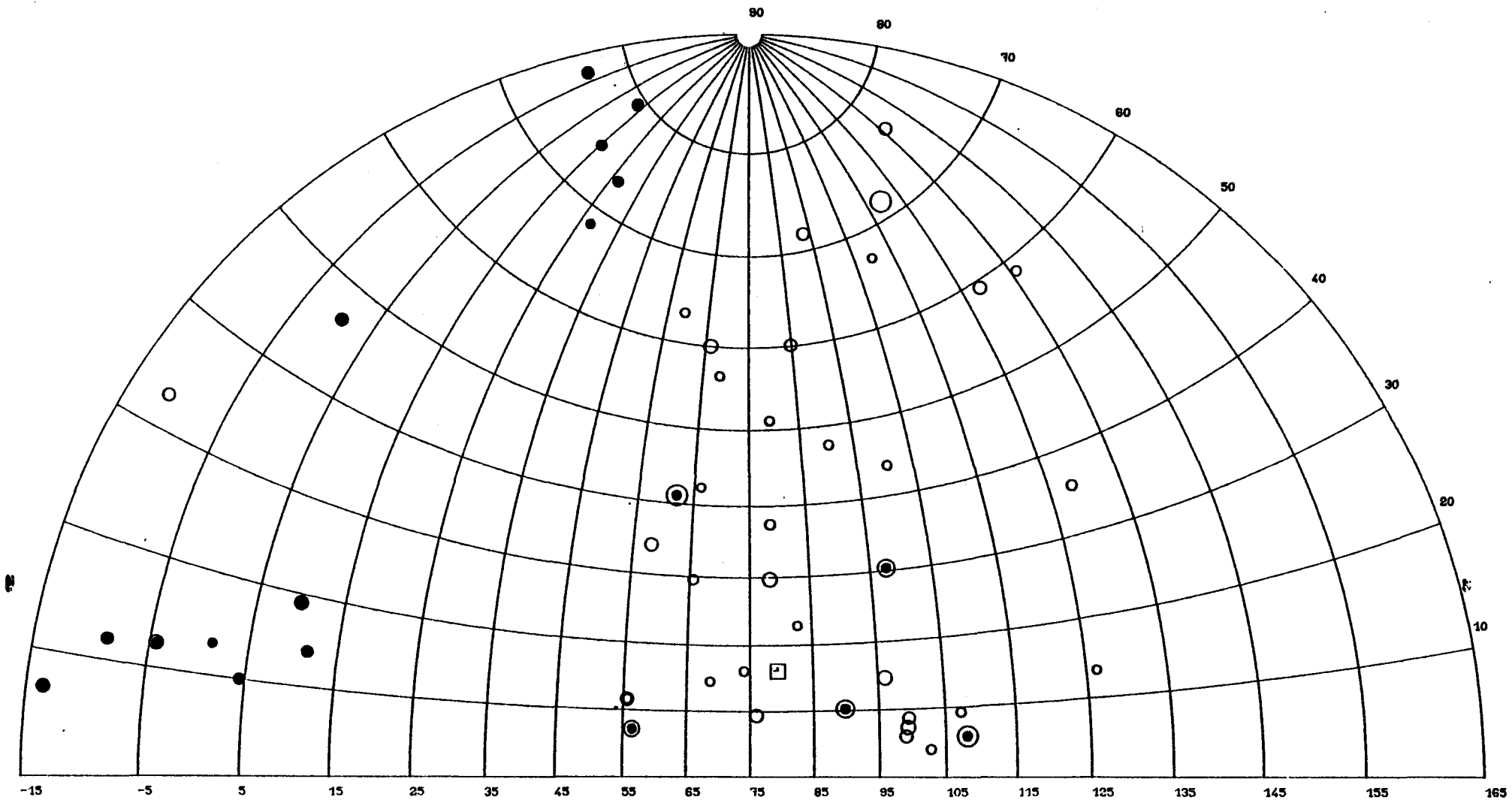
LONGITUDE EST (DEG) XXXX

DATE D OBSERVATION MERCREDI 7 11 1978 A 21 H 0 M 0 S TU

DEG	SOLEIL	LUNE
AZIMUT	301.82	79.38
SITE	-47.48	16.16

FRACTION DE LUNE ECLAIREE 0.84

ALTITUDE DE L OMBRE AU ZENITH(KM) 3060.627



CHAPITRE 2

QUE PENSER DE L'HYPNOSE ?

D. AUDRERIE

"TÉMOIGNAGE SOUS HYPNOSE ET PREUVE UFOLOGIQUE : UNE PAROLE D'ÉVANGILE EN QUESTION"

2.1. DES DÉFINITIONS AUX THÉORIES EN PRÉSENCE

2.1.1. LA THÉORIE DE PAVLOV

2.1.2. LES THÉORIES ISSUES DE LA PSYCHOLOGIE EXPERIMENTALE

2.1.3. LES THÉORIES PSYCHANALYTIQUES

2.2. LA NARCO-ANALYSE ET L'HYPNOSE DANS LE DOMAINE JUDICIAIRE

2.3. CONCLUSION

QUELQUES DÉFINITIONS

BIBLIOGRAPHIE

QUE PENSER DE L'HYPNOSE ?

TÉMOIGNAGE SOUS HYPNOSE ET PREUVE "UFOLOGIQUE" : UNE "PAROLE D'ÉVANGILE" EN QUESTION

Qui n'a assisté au moins une fois à l'un de ces numéros d'hypnose où les spectateurs volontaires se voient "endormis" par l'opérateur qui, grâce au seul pouvoir de sa parole, leur fait oublier leur date de naissance, les rend insensibles à des piqûres, les empêche de se lever ou de s'asseoir, même après le réveil ?

Toutes ces petites joyusetés correspondent à un phénomène très réel qui peut avoir des applications médicales (sur le plan de l'anesthésie, par exemple). Cependant, le terme d'hypnose évoque aussi pour beaucoup de personnes, un moyen d'investigation permettant de déceler les mensonges en annihilant la volonté consciente de l'hypnotisé. Chez nombre d'ufologues, en particulier, c'est une méthode couramment utilisée pour les cas dits d'enlèvements ou de rencontres du troisième type.

On sait que les utilisateurs de cette technique, considèrent généralement l'hypnose comme un moyen irréfutable d'obtenir des preuves quant à l'authenticité objective d'un témoignage⁽¹⁾ déjà fourni à l'état de veille par un sujet, tout en apportant un surplus d'informations sur ce qu'il dit avoir vécu d'extraordinaire : la séance d'hypnose révélera ce qui aurait été oublié par le sujet.

Mais, si le problème de la valeur de l'hypnose est parfois abordé dans les revues ufologiques⁽²⁾, nous ne connaissons pas d'exemple où l'utilisation de cette méthode d'investigation se trouve justifiée, selon la règle propre à toute méthodologie scientifique.

C'est pourquoi il semble intéressant de s'interroger dans ces quelques lignes sur la valeur du témoignage recueilli sous hypnose, par le biais des connaissances scientifiques déjà acquises dans ce domaine, au niveau de la nature même de l'hypnose en donnant un bref aperçu des modèles explicatifs en présence, et en insistant sur le domaine et le caractère spécifique de la relation hypnotiseur/hypnotisé. Nous considérerons aussi le rapport entre l'hypnose et le "sérum de vérité" ou narco-analyse et son utilisation éventuelle dans le domaine judiciaire, avant de conclure par un retour sur la valeur de l'hypnose dans la recherche "ufologique".

(1) LDLN - mars 1980 - p. 11.20 : Rencontre rapprochée du 3ème type, plus séance d'hypnose à Mindalore (Afrique du Sud).

(2) Flying Saucer Review (cf. bibliographie) p. 28-31 : Hypnose regression of UFO Abductees - A. DRUFFEL
The Journal of UFO Studies (cf. Bibliographie)

2.1. DES DÉFINITIONS AUX THÉORIES EN PRÉSENCE

Nous retiendrons deux définitions, la première élaborée par la Commission de la British Medical Association (1955), citée par CHERTOK⁽³⁾, et la seconde d'Errol LEIGHTON, extraite de sa thèse de doctorat en médecine⁽⁴⁾ :

- "L'hypnose est un état passager d'attention modifiée chez le sujet, état qui peut être produit par une autre personne, et dans lequel divers phénomènes peuvent apparaître spontanément ou en réponse à des stimulus verbaux ou autres. Ces phénomènes comprennent un changement dans la conscience et la mémoire, une susceptibilité accrue à la suggestion et l'apparition chez le sujet de réponses et d'idées qui ne lui sont pas familières dans son état d'esprit habituel. En outre, des phénomènes comme l'anesthésie, la paralysie, la rigidité musculaire et des modifications vaso-motrices peuvent être, dans l'état hypnotique, produits ou supprimés".
- "En résumé, l'hypnose est un état mal connu et mal défini. Nous pourrions penser qu'il s'agit d'un état particulier parfois appelé "état second" ou "transe" caractérisé par :
 - une baisse de la vigilance avec obtusion du champ de conscience plus ou moins intense pouvant apparaître, associées ou non à une amnésie :
 - . soit spontanément par la fixation involontaire d'un son, d'une image, ...,
 - . soit induite par un thérapeute et dans ce cas, il existe une possibilité de relation transférentielle et de suggestion,
 - l'apparition d'une suggestibilité dans certains cas, donc d'une vulnérabilité et d'une pénétrabilité du patient tant dans l'immédiat que dans le futur, à plus ou moins brève échéance.

D'autre part, l'apparition de modifications au niveau du système nerveux et de l'axe neuro-végétatif (modification du tonus musculaire, de l'état des réflexes, de la vitesse des mouvements, de la tension artérielle, des rythmes cardiaques et respiratoires, de la vasomotricité, ...).

En quelques mots, c'est un état confusionnel de déconnexion du milieu-ambiant spontané ou induit où il est possible dans certains cas de prendre en charge et d'orienter les réponses neurovégétatives et comportementales du sujet, non seulement au cours de cette simulation, mais encore après le retour à l'état normal".

(3) L'hypnose - PAYOT 1965 - 3ème édition - p. 30

(4) Considérations sur les états hypnotiques et conséquences médico-légales. Thèse Médecine/Bordeaux II - 1973 - n° 247 p. 8-9.

On voit que la définition de LEIGHTON, plus complète que la première, fait coïncider entre autres l'état hypnotique avec une "possibilité de relation transférentielle et de suggestion". C'est sur cette dimension du rapport hypnotiseur/hypnotisé que nous insisterons plus bas, grâce à l'apport de la théorie psychanalytique, mais considérons tout d'abord avec CHERTOK⁽⁵⁾ la théorie Pavlovienne et celle inspirée de la psychologie expérimentale.

2.1.1. LA THEORIE DE PAVLOV

Elle a été construite à partir de l'expérimentation sur l'animal. Elle conçoit l'hypnose comme un sommeil, une inhibition partielle alors que persistent des "points vigiles" permettant le rapport hypnotiseur/hypnotisé. Trois phases hypnoïdes ont été distinguées par PAVLOV :

- . une phase d'égalisation,
- . une phase paradoxale ou "de suggestion",
- . une phase ultra-paradoxale selon le degré d'influence des excitants conditionnés en présence.

Transposé à l'homme, ce modèle doit intégrer le rôle du langage : la parole deviendra un "stimulus" aussi "matériel" que n'importe quel stimulus physique, mais ces deux types de stimulus ne peuvent être comparés à cause de l'existence du passé vécu chez l'homme. D'où les deux critiques émises par CHERTOK :

- . l'Ecole Pavlovienne n'envisage pas les couches inconscientes dans l'histoire affective du sujet,
- . la communication inter-subjective ne se fait pas uniquement sur le plan verbal.

2.1.2. LES THEORIES ISSUES DE LA PSYCHOLOGIE EXPERIMENTALE

Evoquons ici les travaux de WHITE (1941) définissant le comportement hypnotique comme "significatif, orienté vers un but, lequel consiste essentiellement à se comporter comme une personne hypnotisée conformément aux indications constamment données par l'expérimentateur et aux idées que s'en fait le sujet", et de ORNE (1959) insistant sur l'importance des facteurs sociaux-culturels sur le comportement de l'hypnotisé⁽⁶⁾ et s'interrogeant sur la nature de l'interaction hypnotiseur/hypnotisé, où chacun des personnages impliqués joue le rôle que l'autre attend de lui : "le sujet se conduit comme s'il ne pouvait pas résister aux suggestions de l'hypnotiseur et ce dernier joue le rôle d'un personnage tout puissant. Ainsi, non seu-

(5) Op. Cit. p. 34-49

(6) CHERTOK émet des réserves sur cette hypothèse.

lement le sujet éprouvera une hallucination suggérée, mais l'hypnotiseur agira comme si le sujet hallucinait réellement".

BROTTEAUX (1938) insistera lui aussi sur la communication inconsciente entre l'hypnotiseur et l'hypnotisé. Les recherches de BARBER, inspirées de celles de BERNHEIM, assimilent hypnose et suggestion à l'état de veille, chez des sujets prédisposés. CHERTOK montre à ce propos la fragilité de la théorie de BERNHEIM, puisque ce dernier reconnaît l'existence d'un état de "sommeil incomplet" autre que la pure suggestibilité.

Mais si JANET évoque déjà la "dissociation" psychique (activité "automatique" de certains courants de conscience - cas des "personnalités multiples" et du somnambulisme spontané), c'est FREUD et les psychanalistes qui préciseront le rôle fondamental de l'inconscient au cours de l'état hypnotique, au sein de la relation hypnotiseur/hypnotisé.

2.1.3. LES THEORIES PSYCHANALYTIQUES

Construites à partir de l'observation clinique, elles font entrer en jeu le caractère transférentiel⁽⁷⁾ de cette relation hypnotiseur/hypnotisé et précisent le processus régressif à l'oeuvre dans l'hypnose. Pour FREUD, "le rapport hypnotique consiste dans l'abandon amoureux total à l'exclusion de toute satisfaction sexuelle" ; il souligne aussi le caractère de soumission de la relation hypnotiseur/hypnotisé : l'hypnotiseur prenant la place de l'Idéal du Moi du sujet, jouerait le rôle du père tout-puissant de la "horde primitive".

Malgré certaines divergences de vues entre les auteurs, nous retiendrons des travaux d'autres psychanalystes⁽⁸⁾ pour qui la relation hypnotique se caractérise par :

- . l'identification du sujet hypnotisé à l'opérateur perçu ici comme détenteur de la toute-puissance magique, d'où la réalisation par le malade de ses propres fantasmes infantiles ;
- . une situation de réactivation du complexe d'Oedipe (voir définitions en fin de chapitre) : la relation transférentielle correspondant à celle de la cure analytique, le sujet hypnotisé est placé dans une situation de régression massive provoquée de deux façons par l'opérateur. Celui-ci agit simultanément sur les pulsions infantiles au sein de la relation archaïque instaurée, et déclenche une réduction du champ sensori-moteur et idéationnel.

(7) CHERTOK - Op. Cit. p. 50-67

(8) Cités par CHERTOK : SCHILDER, JONES, FENICHEL, BRENNAN, GILL, KNIGHT, MACALPINE, NACHT, STEWART,etc...

Le transfert est actionné par gratification : l'hypnotiseur fait don de ses paroles, la suggestion est reçue comme une "bonne nourriture". Mais, même au sein de cette relation, les défenses et les résistances ne sont pas complètement abolies par le sujet hypnotisé. CHETOK dit avoir lui-même constaté⁽⁹⁾ que "les sujets profondément hypnotisés gardent encore assez de liberté pour déformer la vérité à certaines occasions".

STEWART parle de complicité dans la relation hypnotiseur/hypnotisé : "le contenu inconscient dynamique est aussi une attaque agressive contre l'hypnotiseur... La transe hypnotique peut être conçue comme une complicité entre l'hypnotiseur et le sujet pour nier l'attaque agressive de ce dernier sur l'hypnotiseur, et en même temps, c'est une manifestation de cette attaque".

Libéré dans une grande mesure du pouvoir du Surmoi (voir définitions en fin de chapitre), l'hypnotisé pourra donner libre cours à l'apparition de souvenirs jusque-là réprimés".

Notons ici que "réprimés" signifie selon la théorie analytique "refoulés", c'est-à-dire repoussés, maintenus dans l'inconscient, car pénibles et dangereux pour le conscient, ce processus étant lié au mécanisme de défense du sujet.

Reste à considérer à présent le rapport entre le contenu de ces souvenirs et leur valeur de témoignage. Nous nous aiderons ici de l'ouvrage de CLAUCHARD : "Hypnose et suggestion", Chapitre IV, après avoir précisé les relations entre l'hypnose et le "sérum de vérité", plus justement appelé narco-analyse. Pour DELAY, la narco-analyse apparaît comme la dissolution des instances supérieures volontaires et conscientes du psychisme permettant la libération d'instances inférieures inconscientes ou volontaires inhibées".

2.2. LA NARCO-ANALYSE ET L'HYPNOSE DANS LE DOMAINE JUDICIAIRE

Nous savons avec CHUCKARD que la narco-analyse⁽¹⁰⁾ est un compromis entre l'hypnose et la psychanalyse. C'est en injectant certains barbituriques (amytal ou pentothal) que le sujet sera en état de somnolence narcotique. Comme dans l'hypnose, la censure va disparaître. "Tous les souvenirs sont présents et le médecin va avoir pour unique rôle de les recueillir (...). L'analyse se pratique suivant la technique psychanalytique, si bien qu'on ne doit pas faire appel à la suggestion".

(9) CHETOK Op. Cit. p.105

(10) Cité par CHAUCHARD Op. Cit. p. 61

CHAUCHARD souligne cependant la forte suggestibilité du sujet en état de narcose : grâce à la narco-analyse⁽¹¹⁾, on peut "inciter à l'aveu des pensées les plus secrètes, et suggérer des conduites ou des opinions. Mais, comme dans la vieille hypnose, il y a des limites à cette suggestion, et ce que quelqu'un ne veut pas avouer ou ne veut pas faire, il ne le fera pas, surtout s'il a une forte personnalité qui survit même sous narcose ; un sujet affaibli déjà prêt à tout accepter ou tout avouer sous l'influence d'autres causes, verra sa résistance totalement s'effondrer sous narco-analyse. Il ne faut pas oublier ces différences de sensibilité, et déduire de ce que certains résistent, que tous pourraient le faire. La narco-analyse n'est donc en rien ce qu'en style journalistique, on a appelé un "sérum de vérité", elle n'apporte rien de sensationnellement nouveau et constitué simplement un moyen de psychanalyse accélérée à l'usage de médecins avertis, seuls capables d'interpréter les réponses. Celles-ci pourront contenir toutes les vérités de l'esprit, aussi bien les rêves que les faits réels, des mensonges voulus, des oublis volontaires et enfin des réponses suggérées".

C'est pourquoi CHAUCHARD précise qu'il ne saurait "en être question pour une enquête judiciaire en dehors même de toute considération morale. Le seul point pratique sera son utilisation en tant que narco-diagnostic de la simulation car un simulateur ne peut résister à un tel traitement : un prétendu aphasique fut reconnu pouvoir parler ; mais DELMAS-MARSALET signale le cas d'un faux amnésique de guerre qui garda son secret et ne révéla pas sa personnalité".

Si la narco-analyse est inadéquate dans le domaine judiciaire, nous allons voir à présent quelles sont les limites de l'utilisation de l'hypnose dans ce même domaine, en prenant l'exemple de l'usage de cette technique dans la justice américaine.

Dans son article paru dans "Le Matin de Paris" du 12-13 avril 80, p. 4, Marie-Gisèle LANDES nous informe que l'hypnose est désormais utilisée officiellement par des agents du FBI (sélectionnés en fonction de leur ancienneté et de leur formation universitaire en psychologie), dans le but de freiner la criminalité. L'hypnose aurait ainsi permis entre autres, de retrouver le numéro d'immatriculation d'un véhicule utilisé par des gangsters, alors que le témoin ne s'en souvenait plus à l'état de veille, ou de connaître la description précise d'un agresseur alors que la victime en avait oublié les traits.

Cependant, un agent spécial du FBI précisera à M-G LANDES que "l'hypnose n'est pas un détecteur de mensonges ; en plus, nous n'hypnotisons jamais un suspect. Un suspect, s'il est coupable est, par définition, un menteur, l'hypnose étant par définition aussi la porte ouverte à toutes les imaginations, à toutes les fantaisies, le menteur deviendra, sous hypnose, un super menteur... Ceux que nous soumettons à l'hypnose, ce sont certaines victimes, certains témoins. Quel intérêt est-ce qu'ils auraient, eux-là, à mentir ?"

La rédactrice de l'article nous fait également part des critiques concernant cette utilisation de l'hypnose, en citant les déclarations de deux célèbres hypnotistes américains, E. HILLARD et M. ORNE : "Un témoin qui pense posséder une information, mais... n'est pas sûr, pourra, sous hypnose, être soudain convaincu de sa validité et jeter la police sur une fausse piste qui nécessitera des mois de travail ... pour rien".

(11) CHAUCHARD Op. Cit. p. 59-60 & "quelques définitions"

Le Directeur du Laboratoire de recherches sur l'hypnose de l'Université de Stanford affirme de son côté : "c'est bien connu que l'hypnose peut aider le sujet à se fabriquer des souvenirs qui n'existent pas".

2.3. CONCLUSION

Trois idées sous-tendent, à notre sens, l'idée de l'hypnose comme source d'informations à caractère infaillible :

- une première idée qui n'est pas sans fondement :
 - l'inconscient perçoit des choses que le conscient ne perçoit pas (perception subliminale ou subception, perception de la réactualisation par le sujet du Complexe d'Oedipe, etc...) ;
- deux idées qui sont totalement erronées :
 - l'inconscient est conçu de façon statique, comme un contenu inerte et neutre par rapport à ce qu'il enregistre. Les souvenirs y restent intacts sans aucune transformation. Ceci est en contradiction complète avec la théorie Freudienne selon laquelle l'inconscient comporte sa dynamique propre, avec sa mise en scène fantasmatique du désir, ses formations obéissant à des mécanismes de déplacement, de condensation et de symbolisme. Le même désaccord se retrouve dans toutes les théories psychologiques connues (exemple : C. JUNG - Dialectique du Moi et de l'inconscient).;
 - enfin, l'hypnose est perçue comme le moyen d'extraire ces souvenirs sans les altérer ou les modifier. Nous avons vu que l'information ainsi apportée est fortement sujette à caution car modifiée par la suggestibilité de l'hypnotisé durant la séance. Consciemment ou non, l'hypnotiseur induit les réponses et obtient, avant tout, des productions fantasmatiques orientées.

Ainsi, l'hypnose n'a pas de valeur en soi sur le plan du témoignage. Elle peut seulement fournir des pistes ouvrant la voie à une vérification (il en est de même pour la radiesthésie). C'est uniquement à ce stade

Cette courte étude nous paraît donc apporter suffisamment d'éléments de connaissances pour éviter de s'auto-suggestionner en considérant comme "parole d'Evangile" les témoignages sous hypnose.

Gardons-nous de confondre un prétendu sérum de vérité avec une authentique boîte à illusions.

QUELQUES DÉFINITIONS CONCERNANT LE CHAPITRE 2

● TRANSFERT

(Définition du Vocabulaire de la Psychanalyse de LAPLANCHE et PONTALIS
PUF 4ème édition 1973 - p. 492)

Désigne, en psychanalyse, le processus par lequel les désirs inconscients s'actualisent sur certains objets dans le cadre d'un certain type de relation établi avec eux et éminemment dans le cadre de la relation analytique. Il s'agit là d'une répétition de prototypes infantiles vécue avec un sentiment d'actualité marqué (...). Ce transfert est classiquement reconnu comme le terrain où se jouent la problématique d'une cure psychanalytique, son installation, ses modalités, son interprétation et sa résolution caractérisant celle-ci.

● CONTRE-TRANSFERT

(Op. Cit. P. 79)

Ensemble de réactions inconscientes de l'analyste à la personne de l'analysé et plus particulièrement au transfert de celui-ci.

● COMPLEXE D'OEDIPE

(Op. Cit. p. 79)

Ensemble organisé de désirs amoureux et hostiles que l'enfant éprouve à l'égard de ses parents. Sous sa forme dite positive, le complexe se présente comme dans l'histoire d'Oedipe-Roi : désir de la mort de ce rival qu'est le personnage du même sexe et désir sexuel pour le personnage de sexe opposé. Sous sa forme négative, il se présente à l'inverse : amour pour le parent de même sexe et haine jalouse du parent de sexe opposé. En fait, ces deux formes se retrouvent à des degrés divers dans la forme dite complète du complexe d'Oedipe. Selon FREUD, le complexe d'Oedipe est vécu dans sa période d'acmé entre 3 et 5 ans, lors de la phase phallique ; son déclin marque l'entrée dans la période de latence. Il connaît à la puberté une reviviscence et est surmonté avec plus ou moins de succès dans un type particulier de choix d'objets.

Le complexe d'Oedipe joue un rôle fondamental dans la structuration de la personnalité et dans l'orientation du désir humain (...).

● SURMOI

(Op. Cit. p. 471)

Une des instances de la personnalité (...). Son rôle est assimilable à celui d'un juge ou d'un censeur à l'égard du moi. FREUD voit dans la conscience morale, l'auto-observation, la formation d'idéaux, des fonctions du surmoi (...).

● LA NARCO-ANALYSE

(Vocabulaire de Psychologie (cf. Bibliographie) p. 291)

Procédé d'exploration du psychisme consistant en la suppression d'inhibition par l'introduction dans l'organisme d'un hypnotique euphorisant (dont le penthotal est le type).

Aux limites du sommeil, les confidences sont facilitées, des souvenirs oubliés ressurgissent, des sentiments refoulés s'extériorisent. Ce "débloca-ge" fournit au psychothérapeute les éléments qui orientent le traitement. Il suffit parfois à lui seul à entraîner la guérison (HORSLEY - 1936).

BIBLIOGRAPHIE

● OUVRAGES

Dr. L. CHERTOK
L'hypnose
Paris, Payot, 1979

P. CHAUCHARD
Hypnose et suggestion
Paris, PUF, 1974

E. LEIGHTON
Considérations sur les états hypnotiques et conséquences médico-légales
Thèse Médecine Bordeaux II - 1973, n° 247

J. LAPLANCHE et JB. PONTALIS
Vocabulaire de la psychanalyse
Paris, PUF, 1967

H. PIERON
Vocabulaire de la psychologie
Paris, PUF, 6ème édition, 1979

J. GULEU, F. FONTAINE, JP. PREVOST, S. N'DIAYE
Contacts OVNI à Cergy-Pontoise
Ed. du Rocher, 1980

● REVUES, QUOTIDIENS

The journal of UFO studies
Vol I, n° 1, p 101-107 - by R.L. SPINKLE : What are the implications of UFO
experiences ?

Flying Saucer Review
Vol 25, Vol. 25, n° 5, sept-oct 1979, p. 28-31, by A. DRUFFEL :
Hypnose regression of UFO abductees : How reliable is the information obtained ?

Lumières dans la nuit
Mars 1980, p. 11-20, par C. HIND : Rencontre rapprochée du 3ème type +
séance d'hypnose à Mindalore (Afrique du Sud)

Le Matin de Paris
12-13 avril 1980 - p. 4
par M.G. LANDES : L'hypnose dans la justice américaine.